

Notre conseil économique

Pour une meilleure gestion des finances, le droit canonique prévoit que chaque paroisse ait un Conseil Economique (CE). Ce conseil, présidé *ex officio* par le curé, a pour mission de conseiller le curé sur les thèmes que le curé propose à l'ordre du jour et, en cas de projets de dépenses substantiels, de donner son accord.

Suite à la demande du Père Joseph Farrugia, alors administrateur paroissial, et avec l'accord de l'archevêché, notre unité pastorale dispose désormais d'un CE unifié, mais avec des registres financiers séparés pour Pelissanne-Aurons-La Barben et Lançon.

Outre le curé, les membres actuels du CE sont : André Marchand, Christiane Vandebilque, Père Daniel Ave , Herve Bertail, Jacqueline Donadiou, Jacques Delenne, Jean Baptiste Ravanas, Père Jean Claude Casas , Olivier Bedus, Olivier Tarralle, Patrick Experton.et Pierre Olivier.

M. Experton est le représentant du CE au Conseil Paroissiale de l'Unité Pastorale. Lors de la dernière réunion du Conseil paroissial, il a présenté un bref compte rendu financier pour 2022. Le voilà : « Au bilan financier de 2022 largement positif sur Pelissanne s'ajoute les actifs déjà acquis. Le bilan financier de Lançon est légèrement positif après l'installation de la sonorisation et l'achat de l'équipement audio et visuel de l'église Ste Julitte. Une forte dépense est attendue pour la rénovation de la salle paroissiale Pénitents Gris de Pelissanne, mais la situation financière de cette paroisse devrait permettre sans problème le financement du projet de cette rénovation. »

Le comptable du CE rappelle que toute dépense 'remboursable' doit avoir l'aval du curé, doit être séparé de tout autre achat, doit faire l'objet d'une facture au nom de la paroisse (l'original doit être présenté), doit comporter la mention 'bon à payer' avec la raison pour l'achat et le nom et signature de l'intéressé.

La curé assure à tous les collaborateurs actifs dans l'unité pastorale que le CE est là pour soutenir les paroisses dans leurs activités liturgiques, pastorales, catéchétiques et caritatives. Au cours des derniers mois, le curé a accepté la démission d'un membre et a nommé 5 nouveaux membres. Cela se produit dans le cadre du renouvellement du CE.

Curé : P. Joseph Farrugia : 0642760930

Vicaire : P. Daniel Ave : 0754147453

Prêtre résident : P. Jean-Claude Casas : 0784666117

Les annonces paroissiales pour le Bulletin : notrecure@gmail.com

Bulletin du dimanche

Unité pastorale de
Pelissanne-Lançon de Provence-Aurons-La Barben
No 73 – 29 janvier 2023
ACCUEIL – SECRETARIAT 04 90 55 02 63

Message du curé

Nous vous contacterons

Chers parents de jeunes enfants baptisés ces derniers mois, cette invitation s'adresse à vous. Spécialement pour vous, notre paroisse célébrera la Chandeleur, fête de la présentation de Jésus, le dimanche 5 février. Sans doute, il sera plus facile pour vous – aussi pour la plupart d'entre nous - de venir à la fête le dimanche après le jour liturgique proprement dit. J'espère, donc, vous voir dimanche prochain à Pélissanne (ou la veille au soir à Lançon), lorsque nous célébrerons la messe de la Chandeleur avec une bénédiction spéciale de vos enfants.

Respect des non-pratiquants

Dimanche dernier, à la fin de la messe, j'ai lancé un appel sincère pour que les catholiques assistent à la messe dominicale. C'est douloureux de rencontrer tant de frères et sœurs qui, pour diverses raisons, ne peuvent pas ou ne viennent tout simplement pas à la messe. Néanmoins, ils sont fiers de leur culture catholique, ils chérissent leur baptême et apprécient l'église. J'ai le plus grand respect pour tous, y compris ceux qui se décrivent comme « non pratiquants » et qui sont toujours les bienvenus à l'église. J'aime les rencontrer lorsqu'ils s'approchent de la paroisse pour des sacrements ou pour les funérailles de leurs proches. Ils sont toujours dans mes prières.

Baptêmes et mariages

L'une des missions centrales du secrétariat est la planification des baptêmes et mariages qui se fait en consultation avec le curé. Le secrétariat s'occupe également de la préparation des dossiers de baptême et de mariage. Une importance similaire à ces engagements est celle des collègues qui organisent les obsèques. Alors que pendant les crises de Covid le nombre d'obsèques n'a pas diminué, ce n'était pas le cas pour les baptêmes et les mariages. L'Unité pastorale le ressent parce que cette nouvelle année, le nombre de baptêmes et de mariages prévus est important.... Loué soit Dieu !

Père Joseph Farrugia

CALENDRIER LITURGIQUE

Savoir et noter

Dimanche 29.01.23 : JOUR DU SEIGNEUR - 4ème dimanche du TO

18h00 Messe (Lançon, P. J-C Casas)

10h30 Messe (Pelissanne, Curé)

18h00 Messe (Aurons, Vicaire)

Lundi 30.01.23 : 4ème Semaine du Temps Ordinaire

09h00 Messe (Lançon)

10h00 Prière des mères (au presbytère)

Mardi 31.01.23 :

S. Jean Bosco, prêtre

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pelissanne)

18h15 Chapelet (St Maurice)

Mercredi 01.02.23 : 4ème Semaine du Temps Ordinaire

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pelissanne)

Jeudi 02.02.23 La Chandeleur : Présentation du Seigneur au Temple

08h00 Adoration du S.S,

09h00 Messe (Pelissanne)

Vendredi 03.02.23 : S. Blaise, évêque et martyr

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pelissanne)

Samedi 04.04.23 : 4ème Semaine du Temps Ordinaire

08h00 Chapelet MSM

09h00 Messe (Pelissanne)

Dimanche 05.02.23 Jour du seigneur –

Fete paroissial de la

PRESENTATION DU SEIGNEUR AU TEMPLE

18h00 samedi Messe anticipée (Lançon, P. Jean-Claude)

10h30 Messe (Pelissanne, Curé)

Présentation et bénédiction des ‘nouveaux baptisés’ et de tous les enfants.

Apéritif pour tous après la messe au Pénitents Gris

18h00 Messe (Aurons, Vicaire)

Rdv avec Mgr Delarbre

Dans le cadre de rencontres avec les curés, le mardi 24 janvier 2023, l'archevêque Mgr Christian Delarbre s'est gentiment déplacé à Pelissanne pour une rencontre avec le curé. Le Père Joseph a dit que ce fut une très bonne rencontre au cours de laquelle on a parlé de l'unité pastorale, de ses potentialités et de ses difficultés, de ses grands projets parmi lesquels celui du Pénitents II a approuvé ce projet de tout cœur ainsi et a abordé d'autres thèmes. Grâce aux encouragements de l'évêque, le curé regarde avec optimisme les années à venir.

Date de confirmation

En consultation avec l'archevêque, la date de la célébration de la Confirmation dans notre unité pastorale est le dimanche 25 juin 2023. C'est maintenant définitif. La date provisoirement donnée précédemment est donc annulée.

Conférence pour le Carême

Le mardi 21 février 2023 à 20h, le curé donnera la première de ce qui peut s'avérer être une série de conférences sur des sujets de théologie, ecclésiologie, christologie et spiritualité. Cette fois-ci, ce sera à Pelissanne à 20h. La conférence sera précédée d'une messe à 19h suivie d'une adoration jusqu'à 19h45. La conférence aura lieu immédiatement après, suivie de questions ou de partage de réflexions. La soirée d'enseignement se terminera à 21h.

Nouvelle nomination

Le jeudi 16 janvier 2023, le curé a nommé M. Olivier Bedus, de la commune d'Aurons, comme représentant de la paroisse d'Aurons au Conseil Economique. Olivier, qui est déjà membre du Conseil Pastoral, a aimablement accepté la nomination pour servir aussi de cette manière l'Unité Pastorale.

Messe au Clos S. Martin

Le mardi 17 janvier, l'équipe de pastorale des malades et des personnes âgées a organisé la première messe pour 2023 à la maison de retraite Clos St Martin. Le célébrant était le curé de la paroisse, le père J. Farrugia.

CONFESSIONS : Le sacrement de la confession est toujours disponible avant ou après la messe quotidienne. Les samedis : Après la messe jusqu'à 10h30, sauf exceptions.